

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE du 3 novembre 2020

En raison de la situation sanitaire, le conseil d'école s'est tenu en distanciel.

Présents :

-Equipe enseignante : la directrice Madame Herviou, Mmes Gouzay, Deslandes, Brochard et Durieux ainsi que MM. Zamolo, Laversin et Prioult. Mmes Desseix et Chevallier n'ont pas réussi à se connecter.

- Parents d'élèves élus FCPE: Mmes Paquet, Clary, El Omari, Rault et Moreau. Mmes Delfour et Pissoort n'ont pas réussi à se connecter

- Parents d'élèves élus GPE: Mmes Neuville et Marchand

- Mairie : Mme Barthélemy (Adjointe mairie enfance et jeunesse), Mme Baudelot (Directrice du pôle éducation- enfance-jeunesse) et M. Bélier (Responsable du Centre Technique Municipal)

En raison de problèmes techniques de connexion, le conseil d'école débute vers 18h40.

I. Résultats des élections

Les élections des représentants des parents d'élèves se sont tenues vendredi 9 octobre uniquement par correspondance.

297 inscrits

173 votants

151 suffrages exprimés

Taux de participation 58.25% (en hausse par rapport aux années précédentes : 55.11% en 2019, 52.23% en 2018, 54.55% en 2017)

➔ 6 sièges pour la FCPE et 2 sièges pour le GPE

Mme Herviou s'interroge sur le nombre de bulletins nuls. Elle indique qu'une explication sera dorénavant donnée lors des réunions de rentrée. Il semblerait, en effet, que certains parents ne lisent pas le document explicatif fourni avec le matériel de vote.

La directrice rappelle ensuite le rôle des parents et de leurs représentants comme indiqué dans les textes.

<https://eduscol.education.fr/cid46696/les-parents-et-l-ecole.html>

Parents et École ont pour mission commune de réussir l'éducation des jeunes. Les parents d'élèves sont ainsi membres à part entière de la communauté éducative. Le dialogue avec les enseignants et l'ensemble des personnels permet d'assurer l'effectivité de leurs droits : droit d'information et d'expression, droit de participation par le biais du conseil d'école.

<https://eduscol.education.fr/cid48223/elections-des-representants-des-parents-d-eleves.html>

Rôle des parents d'élèves élus

Les parents d'élèves élus au conseil d'école ou au conseil d'administration sont membres à part entière de ces instances participatives : ils ont voix délibérative. Ils peuvent par ailleurs assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative.

Au sein du conseil d'école

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats aux élections de représentants de parents d'élèves.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions qui intéressent la vie de l'école, notamment l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des enfants.

II. Bilan de la rentrée 2020

Il y a actuellement 186 élèves dont 11 bénéficiant du dispositif ULIS. Ces élèves sont répartis sur 7 Classes ainsi que le dispositif ULIS. La 8^{ème} classe a été fermée en raison de la baisse des effectifs. Nous espérons pouvoir la rouvrir à l'avenir.

Organisation pédagogique :

- CP : M. Prioult (24 élèves)
- CP/CE1 : Mme Chevallier (25 élèves : 13+12)
- CE1: Mme Herviou et Mme Savreux (26 élèves)
- CE2 : Mmes Deslandes et Gouzay (23 élèves)
- CE2/CM1: Mme Brochard (23 élèves : 6+17)
- CM1/CM2A : M. Zamolo (27 élèves)
- CM1/CM2B : Mmes Durieux et Savreux (27 élèves)
- ULIS : M. Laversin (11 élèves répartis sur toutes les classes sauf CP/CE1 et CE1)

Organisation particulière en raison de la crise sanitaire : La limitation du brassage des élèves

- Les horaires ont été modifiés, deux groupes de classes ont été créés :
 - Groupe 1 : CP, CP/CE1, CE1 et CE2 (8h20-11h30 et 13h20-16h20)
 - Groupe 2 : CE2/CM1, CM1/CM2A, CM1/CM2B et ULIS (8h30-11h45 et 13h35-16h30)
- Un sens de circulation a été créé dans l'école avec un fléchage identique à celui du mois de mai
- Les blocs sanitaires ont été répartis entre les classes
- Les deux cours de récréation sont utilisées : une cour par groupe d'élèves. Avec le renforcement du protocole sanitaire le 2 novembre, les cours ont été divisées en deux, chaque partie étant réservée à deux classes.
- Deux services de cantine ont été instaurés. Les enfants du groupe 1 déjeunent les premiers. Pendant ce temps-là les enfants du groupe 2 sont dans la cour du bas et inversement au 2^{ème} service. Dans le réfectoire, les enfants déjeunent avec leur classe, toujours à la même table.
- Bibliothèque : Il n'est pas possible que les enfants s'y rendent en raison du protocole sanitaire. Il faudrait désinfecter tous les ouvrages, ce qui n'est pas possible.
- Protocole sanitaire : Il a été renforcé à compter du lundi 2 novembre : lavage de mains plus fréquent, limitation accrue du brassage entre les classes (création de sous-groupes dans la cour), port du masque pour tous et désinfection des locaux.
Les enfants se lavent les mains à l'arrivée en classe, avant et après les récréations, avant de déjeuner et après être allés aux toilettes.

Depuis le 2 novembre, les enfants portent un masque à l'école. Ils changent de masque au moment du déjeuner. Une fois installés à table, ils retirent leur masque usagé (le jettent ou le mettent dans une pochette dédiée), un animateur leur désinfecte les mains avec du gel. Après le repas, on leur désinfecte les mains puis ils mettent leur 2^{ème} masque.

Les enseignants notent que les enfants semblent s'habituer au port du masque. Le bilan est donc plutôt positif. Cela reste toutefois compliqué pour certains notamment l'après-midi.

Mme Herviou constate que tous les enfants arrivent masqués depuis lundi 2 novembre. Un rappel a été fait pour que tous les enfants apportent un 2^{ème} masque pour l'après-midi. L'école a la possibilité d'en fournir pour ceux qui l'auraient oublié.

Les locaux sont nettoyés et désinfectés tous les matins avant l'arrivée des enfants. Une désinfection des toilettes, interrupteurs et poignées de portes est effectuée plusieurs fois par jour.

- Suite au confinement, les enseignants notent que la plupart des familles ont réussi à suivre leurs enfants. De ce fait, le niveau général est conforme à celui des années précédentes. Seules les capacités de concentration et les capacités à rester assis longtemps ont dû être retravaillées dans les classes.
- Dans le cadre du renforcement du plan Vigipirate, les parents FCPE s'interrogent sur l'attroupement devant l'école. En effet, un attroupement est créé par les familles du groupe 2 qui accompagnent aussi un enfant du groupe 1 et qui restent devant le portail de 8h20 à 8h30. Ils demandent si un animateur pourrait prendre en charge ces enfants pendant 10 minutes. Mme Herviou reconnaît le problème évoqué, elle établira la liste des enfants concernés puis la Municipalité étudiera cette proposition lorsqu'elle aura toutes les données.

III. Projets et actions pédagogiques

Différents projets sont envisagés par les enseignants. Cependant, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des modalités du plan Vigipirate, ils pourront être modifiés ou annulés.

1) Projet des classes

- **Mon école, ma planète**
 - Tris : papier, carton, bouchons et stylos usagés sont récoltés dans les classes. Habituellement, Tri-action propose des interventions dans les classes. Cela ne devrait pas être le cas cette année.
 - Compostage : une nouvelle campagne devrait être mise en place. Les enfants devront alimenter le composteur avec des déchets de la maison. Le but du compostage est bien évidemment de mettre en place des plantations à l'école mais aussi de former les élèves afin qu'ils puissent devenir des citoyens respectueux de l'environnement.
 - Plantations : De grands bacs ont été installés par les services municipaux dans la cour. Des bulbes ont également été donnés à l'école par le service Espaces verts. Les élèves de CP, de CP/CE1 et du dispositif ULIS les ont plantés dans les bacs. D'autres plantations seront effectuées au printemps dans les différents espaces autour du bâtiment.
- **Echecs**

Pour toutes les classes 7 séances le jeudi après-midi ou le vendredi après-midi dans une salle 11 à partir du retour des vacances

Intervenant : Bruce Rakotonoely (club de Cergy-Pontoise)

Coût : 1260 €

Financement : coopérative de l'école (chocolats/pains au chocolat)

Ce projet est impossible à mettre en œuvre pour l'instant car il faudrait désinfecter les échiquiers et les pièces en permanence.

- **Classes transplantées**

CM1/CM2B

Mme Durieux envisage de reconduire le projet de classe transplantée qui n'a pas pu avoir lieu l'an dernier.

Lieu : Près du lac du Der, dans la marne.

Dates : du 29 mars au 2 avril 2021

Projet spécifique : nature et multisports.

CM1/CM2A

M. Zamolo envisage une classe transplantée aménagée sans hébergement avec retour à la maison tous les soirs

Lieu : base de loisirs de Cergy

Dates : en fin d'année scolaire

Projet spécifique : Initiation Kayak

- **Musique - Percussions**

Mme Herviou envisage de reconduire avec Mme Brochard et M. Laversin le projet qui n'a pas pu avoir lieu l'an dernier. (CE1, CE2/CM1 et enfants du dispositif ULIS). Les enfants jouent des percussions (instruments fabriqués avec du matériel recyclé), ils apprennent un morceau qu'ils présentent à leurs parents lors d'une représentation, si cela est possible.

Dans ce cadre, une date de spectacle a été demandée à La Luciole.

Ce projet devrait se tenir au printemps. A ce jour, il est réalisable dans le respect des gestes barrière.

Intervenant : François Malet

Coût : 480 €

Financement : coopérative de l'école (chocolats/pains au chocolat)

- **Golf**

M. Prioult et Mme Chevallier envisagent de mettre en place un projet golf comme les dernières années. (CP et CP/CE1)

Lieu : Golf de saint Ouen l'Aumône

Date : en fin d'année scolaire

Projet spécifique : 5 séances d'1h30 d'initiation au golf en demi-groupes

Le déplacement est prévu par le bus de ligne

Le financement serait assuré par la coopérative de l'école (vente de chocolats et de pains au chocolat) et par les familles.

- **Projet CE2**

Les enseignantes réfléchissent encore au projet qu'elles mettront en place avec leur classe.

2) Sorties scolaires et propositions municipales

A ce jour, les sorties scolaires sont interdites jusqu'à nouvel ordre (Plan Vigipirate Attentat).

Mme Herviou rappelle que la Municipalité offre habituellement la location d'un car ½ journée/an et par classe.

Les enseignants ont fait une demande à la Luciole pour une programmation spécifique de séances de cinéma.

Mme Baudelot indique que la Municipalité envisage que les animateurs du Fablab et du Musée Numérique se déplacent dans les écoles. Les enseignants intéressés devront se faire connaître.

Les interventions Jeux assurés par Valérie Vincent pourraient être reconduites en conformité avec les mesures sanitaires.

3) Sport et USEP

Le cross inter-écoles d'octobre a été annulé en raison de la situation sanitaire.

Les classes vont au gymnase le mardi matin et le jeudi matin.

Les classes de CM1/CM2 bénéficient des interventions d'un éducateur sportif municipal (Xavier Chevrel)

Gymnase annulé au moins jusqu'au 1 ^{er} décembre

Les élèves de CE2 bénéficient habituellement d'un cycle de natation à la piscine de Pierrelaye. Dans le cadre de la situation actuelle, cette activité ne peut avoir lieu. Il n'est pas certain que les séances puissent être reportées.

Toujours dans le cadre de la situation actuelle, seules 3 classes ont adhéré à l'USEP cette année. Cela leur donnera la possibilité de participer à des tournois et rencontres sportives au cours de l'année selon le protocole sanitaire et Vigipirate en vigueur, de bénéficier de prêt de matériel (Escrime...). Des subventions (municipale et départementale) sont perçues par l'école pour l'achat de matériel et le financement de transports pour les rencontres départementales.

4) Informatique

- Chaque classe est équipée d'un TNI ou d'un ENI avec connexion Internet. Ils sont utilisés quotidiennement dans les classes.
- Chaque enseignant a mis en place un espace numérique de travail qui permet notamment la transmission du travail aux absents pour maladie.
- **Projet robotique**

M. Zamolo présente le projet qui sera mis en place dans toutes les classes.

Objectifs : Travailler la programmation en classe à l'aide de robots

Une Dotation de l'Education Nationale devrait arriver à l'école : des tablettes, quelques robots, des légos programmables. Cette dotation se justifie par la présence d'un dispositif ULIS à l'école.

Les enseignants vont acheter d'autres robots et des caméras HUE pour compléter l'équipement. A ce jour, le choix des modèles de robots est en cours d'étude. Les enseignants souhaitent également se mettre en lien avec l'animateur du Fablab pour finaliser leur choix.

M. Zamolo signale toutefois que pour certains robots, il est nécessaire d'avoir un Wifi débrayable.

Suite à la question des parents d'élèves, il répond qu'une formation des enseignants est assurée par une conseillère pédagogique, Mme Pilon et que les enseignants ont des documents pour s'auto-former.

- La Municipalité poursuit l'implantation du numérique à l'école dans le cadre du Val d'Oise numérique et ce en lien avec l'Education nationale. Le wifi débrayable est à l'étude. La fibre sera installée très prochainement.

IV. Coopérative- Dépenses et Actions envisagées.

A ce jour, il y a 17 002.32 € (le 3/11/20) sur le compte OCCE de l'école.

Cette somme compte le reliquat de l'an dernier et les dons des familles à la rentrée. Les comptes sont toujours consultables au bureau de Mme Herviou.

1) Dépenses déjà effectuées

- Livres : rallye lecture pour les CP et les CE1
- Livres du projet « les Incorruptibles » pour les deux classes de CM1/CM2. Ce projet est un prix littéraire avec vote national. Les élèves lisent les livres sélectionnés jusqu'en mars puis choisissent leur palmarès. Le projet est mené en lien avec la médiathèque, les bibliothécaires mettant en place des interventions autour de ces livres et organisant le vote. Malheureusement, ce projet est à l'arrêt en raison du protocole sanitaire.

2) Dépenses envisagées :

- Caméras HUE pour les classes
- Financement d'une séance de cinéma
- Aide au financement des projets des classes
- Aide au financement des sorties scolaires
- Aide au financement des classes transplantées
- Robots pour travailler la programmation – Le coût est d'environ 800€ les 6 robots. Les enseignants souhaitent tester avec une petite quantité puis en acheter pour que les enfants puissent travailler à deux.
- Spectacle

3) Actions envisagées :

- Chocolats. La date limite pour les commandes est le 9 novembre. 30% du prix de vente revient à l'école. Il est évident qu'étant donnée la situation, il est compliqué de faire du porte-à-porte.
- pains au chocolat et compotes en automne et hiver sur précommande à partir du mois de novembre. Mme Herviou rappelle que les enfants peuvent manger le pain au chocolat à 10h, 15h ou à 16h30 → apporter une boîte pour le conserver comme chaque année
- photographe- Les photos individuelles et fratrices ont été prises le 12 octobre. Elles seront distribuées lundi 9/11.

Le tarif est inchangé par rapport aux années précédentes :

- o 13€ la pochette avec 4 planches, 1 porte-clés et 1 magnet,

- 11€ la pochette à partir de la 3^{ème}.
- Possibilités d'acheter des produits variés (mugs, tabliers, gourdes, sac à dos...)

Les parents FCPE soulèvent le cas d'un éventuel confinement qui ne permettrait pas la réalisation de la photo de classe comme cela s'est produit l'an dernier. Ils demandent si un trombinoscope pourrait être proposé aux familles. Mme Herviou accepte évidemment et rappelle que l'an dernier il en a été offert un à tous les élèves qui quittaient l'école (CM2 et déménagements).

Mme Paquet signale que l'achat des fournitures par l'intermédiaire du site Scoléo a rapporté 51€ à l'école. Cela représente les gains de l'an dernier et de cette année cumulés.

Les parents FCPE proposent, dans le cas où ce serait possible, de prendre en charge l'organisation d'une kermesse en 2021 ou en 2022.

V. Péricolaire

Les parents d'élèves avaient souhaité remettre à l'ordre du jour du conseil d'école la mise en place d'une étude. Ils reconnaissent toutefois qu'avec le nouveau protocole sanitaire et la limitation du brassage, cela n'est plus envisageable pour l'instant.

Mme Herviou signale que le besoin est toujours présent, de nombreux parents l'ayant interrogée à ce propos.

Mme Barthélemi rappelle que le projet devait débuter l'an dernier début mars mais le confinement à tout remis en questions. Pour cette année, elle reconnaît les difficultés que cela représenterait au niveau de l'encadrement pour respecter le non-brassage des élèves. Toutefois, le sujet reste d'actualité et est reporté à 2021.

Elle rappelle également que la gestion des absences du personnel est compliquée en ce moment mais que la Municipalité fait son maximum pour les enfants. Le temps de la cantine est compliqué avec la gestion des masques. Il a été demandé aux familles de ne pas mettre les enfants à la cantine dans la mesure du possible. Mais cette demande a eu peu d'effets.

Les parents d'élèves remercient les équipes enseignante et péricolaire pour leur investissement.

VI. Sécurité

Mme Herviou rappelle tout d'abord qu'il est toujours aussi compliqué de se garer sur le parking.

1) Plan Vigipirate, Urgence attentat

- Pas d'accès à l'école sans autorisation d'un adulte.
- Sorties scolaires interdites
- Accueil des élèves par un adulte
- Vérification de l'identité des personnes extérieures
- Pas d'attoupeement devant l'établissement
- Contrôle visuel des sacs

Comme indiqué ci-dessus, une réflexion sera engagée pour l'accueil dès 8h20 des enfants du groupe 2 dont un frère ou une sœur appartient au groupe 1.

La directrice est présente au portail le lundi et le mardi

- Les rendez-vous en présentiel ne sont plus possibles. Seuls les contacts téléphoniques sont désormais autorisés. Mme Herviou rappelle que les enseignants sont joignables par l'intermédiaire du cahier de liaison et par mail.

2) exercices évacuation incendie

2 ou 3 exercices sont organisés dans l'année.

Date de l'exercice organisé : 28/09. Les enfants ont été très réactifs.

Exercice impromptu : 18/09

3) PPMS (voir document distribué aux familles)

Différentes postures : se mettre à l'abri simplement, se confiner, se cacher, s'échapper

Plusieurs exercices sont organisés chaque année.

Les élèves ont été formés dans les classes aux différents signaux d'alerte et différentes postures.

Le 1^{er} exercice s'est tenu le 13/10. Le thème était « Intrusion : Se cacher ». Les enfants ont été très réactifs et silencieux pendant la durée de l'exercice (5 min).

Pour la première fois, le dispositif sonore et visuel installé par la commune l'an dernier a été utilisé. Il permet d'informer du déclenchement de l'alerte dans tous les points de l'école au même moment et d'informer la police municipale. Ce dispositif est très efficace.

VII. Travaux

1) Travaux réalisés

- Peinture extérieures
- Installation de jardinières dans la cour
- Installation de distributeurs de savon
- Installation d'un défibrillateur
- Déménagement de la classe de Mme Chevallier le 23/09 suite aux infiltrations. En effet, les élèves de CP/CE1 ont changé de salle de classe en attendant la réparation de la toiture.

2) Travaux demandés

- Réfection de la toiture pour supprimer les infiltrations. M. Bélier explique que, suite au marché public, l'entreprise qui effectuera les travaux a été sélectionnée. Le chantier débutera le 7 décembre pour une durée d'au moins 12 semaines selon les conditions météorologiques. Cela consistera en une réfection totale de la toiture, l'installation d'une isolation thermique et le remplacement des lanterneaux pour un montant de 150 000€. Un échafaudage sera placé autour de l'école empiétant d'1.50m sur la cour.
- Peintures des classes de Mme Chevallier et M. Laversin. En effet, ce sont les seules classes qui n'ont jamais été repeintes depuis la création de l'école. Cela devrait avoir lieu en 2021.

- Porte extérieure classe de M. Zamolo. En effet, c'est la seule classe qui n'a pas d'accès extérieur. M. Béliier explique que cela pourrait être possible étant donnée la structure du bâtiment. Une étude chiffrée sera engagée puis sera proposée au budget par la suite.
- Des distributeurs de papier sont encore nécessaires dans les salles 3 et 4 ainsi que dans les 2 ateliers et dans les deux blocs sanitaires en face de la salle 1.
- Des distributeurs de savon sont encore nécessaires dans les 2 ateliers.
- Les parents GPE rappellent que l'an dernier, il avait été annoncé lors du conseil d'école en maternelle qu'une étude sur la présence d'amiante serait engagée en 2020 et souhaiteraient savoir si cela a été le cas. M. Béliier explique que le contrat est engagé et que les rapports sont attendus.

VIII. Validation du règlement intérieur

La proposition de règlement intérieur est validée à l'unanimité.

Les dates des prochains conseils d'école auront lieu le 2 mars et le 8 juin 2021 à 18h.

Levée de séance à 20h20.

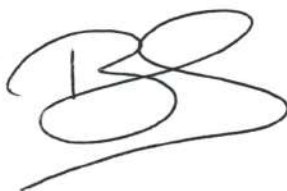
La Présidente : La Directrice Mme Herviou



La secrétaire Parents FCPE : Mme Moreau



Les secrétaires enseignants : Mme Brochard



Le secrétaire Parents GPE : Mme Neuville

